



## 6030.3171 - Référentiel de formation

### A - Emplois visés :

Cette formation s'adresse à des étudiants ayant un B.T.S. (comptabilité - gestion), un D.U.T. (gestion et administration des entreprises) ou une autre formation de niveau III à orientation comptable et financière.

Elle a pour but de former des comptables à même de prendre en charge les problèmes de gestion de trésorerie et/ou de contrôle de gestion

Elle complète et approfondit leur formation initiale sans pour autant former des spécialistes de ces domaines, ce qui est du ressort du cycle supérieur.

Elle s'appuie sur le fait que les PME/ PMI, ne peuvent employer des spécialistes aux compétences trop spécifiques dans leur structures pour assurer ces fonctions. Leurs besoins dans ces domaines sont pourtant réels et peuvent le cas échéant faire l'objet d'externalisation auprès de centres de gestion ou cabinets d'experts comptables.

Les étudiants pourront par conséquent soit se situer en tant que comptable en charge de ces éléments dans les entreprises, soit en tant que salarié intervenant auprès de celle-ci dans le cadre de cabinet d'experts comptables.

Bien entendu, ils pourront choisir de poursuivre leurs études dans le domaine financier en particulier.

Selon les modules choisis :

- Le Diplôme Européen d'Etudes Supérieures forme des comptables, gestionnaires, financiers aux techniques actuelles du contrôle de gestion, de gestion de trésorerie et au choix de financement.

- Les étudiants seront capables

- de déterminer les actions à mettre en place pour contrôler l'activité de l'entreprise, déterminer les actions correctrices à mettre en place, assurer leur suivi.

- de déterminer les actions à mettre en place pour optimiser la rentabilité de la trésorerie, capables d'analyser les propositions émanant des organismes financiers et de choisir la formule la plus adaptée à l'entreprise.

- Les étudiants pourront évoluer vers des fonctions de trésorier d'entreprise, d'assistant en contrôle de gestion ou d'assistant à la direction financière

**B - Liste des unités capitalisables , horaires indicatifs et semestre de préparation conseillé.**

	Liste des unités capitalisables	Contenu	Horaires indicatifs en face à face pédagogique	Semestre 1	Semestre 2
Epreuves obligatoires	<b>UE A</b>				
	UC A1	L'Europe, une histoire et une géographie	40 à 60 h	*	
	UC A2	Les institutions et le droit communautaire	40 à 60 h	*	
	UC A3	Les grands enjeux de l'Europe	40 à 60 h	*	
	<b>UE B</b>				
	UC B31	Langue Vivante Européenne 1 Utilisateur indépendant	80 à 100 h	*	
	<b>UE D</b>				
UC D31	Techniques professionnelles communes	150 heures	*		
UC D31*	Techniques professionnelles de spécialité	150 heures		*	
UC D32	Stage ou projet tutoré	9 à 12 semaines		*	
Epreuves facultatives	UC B32	Langue Vivante Européenne 2 Utilisateur indépendant	80 à 100 h		*
	UC B33	Langue Vivante Européenne 3 Utilisateur indépendant	80 à 100h		*
	UC D33	Module de compétences professionnelles	40 heures		*

\* Techniques professionnelles de spécialité : D31a, D31b, D31c ou D31d

Les référentiels de formation et référentiels d'examens des unités capitalisables A1, A2, A3 et B3 sont présentés respectivement dans les parties **6030.10** et **6030.20** du présent Guide Général des Examens. Les modules de compétences sont présentés dans la partie **7020**.





<p>1.10. <i>Traité d'Amsterdam, Traité de Nice et CIG</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Traité d'Amsterdam</li><li>• Traité de Nice</li></ul> <p>1.11. <i>Le projet de traité constitutionnel</i></p> <p><b>2.Présentation de l'UE et des pays candidats</b></p> <p>2.1. <i>Aspects géographiques (superficies, capitales...)</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'Europe géophysique</li><li>• L'Europe des 25 (l'Union Européenne)</li></ul> <p>2.2. <i>Aspects démographiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aspects démographiques de l'UE</li><li>• Aspects démographiques des pays candidats</li></ul> <p>2.3. <i>Aspects économiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Principaux indicateurs économiques de l'UE-25</li><li>• Bilan des grandes tendances du commerce communautaire à travers le monde</li><li>• Atouts et faiblesses économiques des Etats membres</li><li>• Les aspects économiques des Etats candidats restent-ils invariables ?</li></ul> <p>2.4. <i>Aspects politiques</i></p> <p>2.5. <i>Aspects culturels</i></p>	<p>Connaître les différents aspects (géographiques, démographiques, économiques et politiques) des membres de l'UE et des états associés.</p>
--	---

## B - Référentiel d'examens

A1 L'Europe, une histoire et une géographie.	UC A1	6 crédits	Coeff. 1
--	-------	-----------	----------

L'épreuve, un contrôle des connaissances, est réalisée sous forme de questionnaire à choix multiples de 40 questions.

4 réponses sont possibles, 1 seule est valable.

Les réponses positives donnent droit à 3 points, les réponses négatives : - 1 point.

Les questions sans réponse égalent 0 point.

La durée est de 20 minutes.

En 2011, l'épreuve de Culture et Citoyenneté Européenne UC A1 "L'Europe, une histoire et une géographie" sera essentiellement tirée de l'ouvrage de référence "Enjeux et rouages de l'Europe actuelle" aux Editions FOUCHER, 8ème édition octobre 2010.

Des connaissances complémentaires acquises par ailleurs pourront faciliter l'obtention de notes plus élevées.

# 6030.102 UC A2 - Les Institutions et le droit communautaire



40 à 60 h

## A - Référentiel de formation

Contenu	Capacités
<p><b>1. Les institutions de l'Union européenne</b></p> <p><i>1.1. Le système exécutif</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Conseil européen / Le Conseil de l'Union / La Commission</li> </ul> <p><i>1.2. Le système législatif</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Parlement européen / Le Médiateur</li> </ul> <p><i>1.3. Le système juridictionnel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Cour de Justice / Le Tribunal de première instance / La Cour des Comptes</li> </ul> <p><i>1.4. Le système bancaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Banque Centrale Européenne / La Banque Européenne d'Investissement</li> </ul> <p><i>1.5. Le système consultatif</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité des Régions / Le Comité Economique et Social Européen</li> </ul> <p><b>2. Les sources du droit communautaire</b></p> <p><i>2.1. Sources écrites</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le droit originaire / Le droit dérivé / Le droit conventionnel</li> </ul> <p><i>2.2. Sources non écrites</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La jurisprudence / Principes généraux du droit communautaire</li> </ul> <p><b>3. Application du droit communautaire dans l'ordre juridique des Etats</b></p> <p><i>3.1. Applicabilité immédiate</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signification de la règle / Les implications</li> </ul> <p><i>3.2. Applicabilité directe ou effet direct</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signification de la règle / Les implications</li> </ul> <p><i>3.3. La primauté du droit communautaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signification de la règle / Les implications</li> <li>• Application de la primauté du droit communautaire par les juridictions en France</li> </ul>	<p>Être capable de distinguer et d'expliquer le rôle, le but et le fonctionnement des différentes institutions de l'UE.</p> <p>Connaître les sources et les principes du droit communautaire et les modalités d'application dans l'ordre juridique.</p>



A2 Les Institutions et le droit communautaires.	UC A2	6 crédits	Coeff. 1
---	-------	-----------	----------

L'épreuve, un contrôle des connaissances, est réalisée sous forme de questionnaire à choix multiples de 40 questions.

4 réponses sont possibles, 1 seule est valable.

Les réponses positives donnent droit à 3 points, les réponses négatives : - 1 point.

Les questions sans réponse égalent 0 point.

La durée de l'épreuve est de 20 minutes.

En 2011, l'épreuve de Culture et Citoyenneté Européenne UC A2 "Les Institutions et le droit communautaire" sera essentiellement tirée de l'ouvrage de référence "Enjeux et rouages de l'Europe actuelle" aux Editions FOUCHER, 8ème édition octobre 2010.

Des connaissances complémentaires acquises par ailleurs pourront faciliter l'obtention de notes plus élevées.





#### 4. Les mutations institutionnelles : le devenir de l'Union européenne

##### 4.1. Défis et mise en place de la convention européenne

- Les défis / La mise en place

##### 4.2. Composition et fonctionnement

##### 4.3. Les propositions principales sur la future gouvernance de l'Union

- La proposition franco-allemande
- Les propositions de Romano Prodi
- Autres contributions

##### 4.4. Une "Constitution" pour l'Europe

- Les débats houleux de la conférence intergouvernementale
- Le Conseil européen de Bruxelles des 12 et 13 décembre 2003
- Panorama du contenu de la première "Constitution européenne"

### B - Référentiel d'examens

A 3 Les grands enjeux de l'Europe	UC A3	6 crédits	Coeff. 2
-----------------------------------	-------	-----------	----------

#### Étude et discussion de documents (3 heures)

On fournit au candidat un dossier composé de 2 à 4 documents.

Ces documents sont chacun d'une longueur de 1/2 à 2 pages A4.

Au total, la documentation n'excède pas 4 ou 5 pages A4.

Ces documents sont d'actualité, c'est-à-dire qu'ils traitent d'un aspect ou d'un problème qui a eu un retentissement dans les médias dans les 6 mois précédents et qui fait partie du programme de l'UC A3.

Ces documents sont de types argumentatifs voire polémiques plutôt qu'informatifs. Ils prennent position sur une question qui fait débat.

L'ensemble du dossier peut contenir des textes dont les positions sont divergentes, voire opposées.

Les textes sont tirés de la presse écrite, de sites Internet ou de livres, essais, etc.

#### On demande au candidat :

de répondre à 2 questions qui vérifient la connaissance et la compréhension du problème évoqué par le dossier ; chaque réponse est entièrement rédigée sur environ 1/2 page (1 page max.) ;

de prendre position sur le problème évoqué, dans un développement composé (introduction - développement - conclusion) et argumenté, s'appuyant sur les connaissances acquises. Longueur attendue : environ 3 pages.

Cotation sur 20 : Questions : 4 + 4. Développement : 12.

L'utilisation de l'Ouvrage "Enjeux et rouages de l'Europe actuelle" est autorisée. L'exemplaire utilisé par l'étudiant doit être vierge de toute annotation.

# 6030.201 UC B3 - Langue Vivante Européenne

## Utilisateur indépendant - Niveau B1 du CECR



### A - Référentiel de formation

80 à 100 h

#### UC B31 Langue Vivante Européenne 1

Contenu	Capacités attendues
Utilisateur Indépendant Niveau B1 du cadre européen commun de référence du Conseil de l'Europe	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations linguistiques rencontrées en voyage dans le pays de la langue cible. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et donner des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

#### UC B32 Langue Vivante Européenne 2\*

80 à 100 h

Contenu	Capacités attendues
Utilisateur Indépendant Niveau B1 du cadre européen commun de référence du Conseil de l'Europe	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations linguistiques rencontrées en voyage dans le pays de la langue cible. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et donner des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

\* La Langue Vivante Européenne 2 est une unité capitalisable obligatoire pour les étudiants préparant le DEESMI et le DEESTH.

Pour les autres DEES, une langue vivante (LV2) peut être choisie comme épreuve facultative.



<b>B3</b> Langue Vivante Européenne Utilisateur élémentaire "Niveau A2 du CECR"	UC B	12 crédits*	Coeff. 4*
--	------	-------------	-----------

*\* Les étudiants préparant les diplômes européens DEESMI et DEESTH doivent présenter obligatoirement deux Langues Vivantes Européennes (UC B31 et UC B32). Dans ce cas le nombre de crédits attribués, ainsi que le coefficient appliqué sont répartis équitablement entre ces deux unités capitalisables (6 crédits par UC et le coefficient par UC est de 2)*

Le référentiel d'examens est commun pour toutes les Langues Vivantes Européennes, qu'il s'agisse d'une Langue Vivante 1 (UC B31) ou Langue Vivante 2 (UC B32)

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- Langue Vivante 1 : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais
- Langues Vivantes 2 et 3 : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il subit les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.

### **ECRIT (1 heure)**

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

#### **1. Compréhension écrite**

Étude de deux textes de 150 à 250 mots accompagnés de questions écrites.

1 <sup>er</sup> texte	4 questions
2 <sup>ème</sup> texte	4 questions
Total	8 questions

#### **2. Connaissances lexicales et grammaticales**

Questionnaire de connaissances lexicales et grammaticales (portant sur les textes et/ou sur les thèmes du programme).

Lexique	12 questions
Grammaire	12 questions
Total	24 questions

Les réponses à ces 32 (8 + 24) questions seront reportées par le candidat sur une



feuille type QCM fournie par la FEDE.

### 3. Courrier

Rédaction d'un courrier (lettre, fax, mail ou mémo) dans la langue étrangère choisie par le candidat à partir d'un canevas fourni dans cette même langue étrangère, éventuellement en réaction à un document fourni dans l'énoncé (publicité, offre d'emploi, courrier).

Il s'agit essentiellement de tester les capacités de l'étudiant à rédiger et à élaborer une réponse correcte et logique en utilisant des « phrases simples visant à satisfaire des besoins simples et concrets ».

Nombre de mots : de 100 à 150 ; la présentation ne fera pas l'objet de notation, mais pourra contribuer à l'évaluation (sous forme de bonus par exemple).

#### Barème

QCM : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non réponse et – 1 pour réponse erronée.

Compréhension écrite (8 questions x 3)	24 points
Test lexical (12 questions x 3)	36 points
Test grammatical (12 questions x 3)	36 points
Courrier	24 points
Total	<hr/> 120 points

### ORAL (45 min)

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

#### *Préparation (25 min)*

Le candidat tire au sort un document iconographique parmi un choix de 6 à 12 documents et doit préparer une présentation et un commentaire en réaction à ce document.

Le document iconographique est une photographie, un dessin, un graphique ou un montage de plusieurs de ces éléments portant sur les thèmes du référentiel et des sujets d'actualité s'y rapportant.

Le candidat peut prendre des notes mais uniquement comme support d'oral ; toute lecture mot à mot in extenso sera sanctionnée.

#### *Passation (20 min)*

##### 1. Présentation et commentaire

Présentation et commentaire par le candidat du document iconographique. L'examineur doit laisser au candidat le temps de s'exprimer seul afin de juger de la logique du discours.



## 2. Entretien

Entretien entre l'examinateur et le candidat sur le document.

## 3. Test de compréhension orale

L'examinateur lit au candidat un texte de 150 mots maximum (portant sur les thèmes du référentiel et sujets d'actualité s'y rapportant) et lui pose 6 questions de compréhension.

Les questions sont posées au fur et à mesure de la lecture du texte ; chaque passage n'est lu qu'une seule fois. La prise de notes est autorisée (l'exercice porte sur la compréhension et non sur la mémorisation au sens strict).

## 4. Entretien

Entretien sur la spécialité professionnelle du candidat (expérience acquise ou en cours, projet tutoré, spécialisation présente et future...).

# *LISTE DES THÈMES DE L'ÉPREUVE DE LVE*

## 1. L'Europe

La citoyenneté européenne

Les institutions politiques européennes

L'Euro

(Il s'agit d'entraîner les élèves à la compréhension et à l'utilisation d'un vocabulaire spécifique et non de reprendre le cours préparant aux UC A1/A2/A3.)

## 2. Le monde du travail (vu d'une manière générale)

Les relations humaines

Les aspects sociaux (aménagement du temps de travail / formation / conflits / délocalisation...)

Les conditions de travail dans le(s) pays européen(s) de la LVE (Langue Vivante Européenne) choisie par l'étudiant

## 3. Économie générale

La mondialisation

## 4. Vie pratique

Lettre d'entreprise : demande de renseignements, proposition, commande, réservation, etc.

(Le but est de rester dans une utilisation de base, commune à tout poste occupé dans l'entreprise, l'épreuve étant commune à tous les DEES).

Offres d'emploi (lecture et réponse)

Le téléphone : expressions-types / appels / réceptions d'appels, etc.

## 5. Communication

Relations publiques

Publicité

Nouveaux moyens technologiques de communication

## 6. Sujets d'actualité

Sujets se rapportant aux thèmes ci-dessus.



*Notation de l'épreuve orale - Capacités évaluées :*

1- Facultés d'expression - aisance	20 points
2- Compréhension orale (situation d'entretien et test de compréhension)	30 points
3- Adéquation et richesse du vocabulaire	20 points
4- Correction grammaticale	20 points
5- Organisation logique du discours	20 points
6- Capacité à analyser et à argumenter sur les sujets abordés	10 points
<b>TOTAL</b>	<b>120 points</b>



Cette formation s'appuie sur un module commun et obligatoire composé de l'unité capitalisable D31 (Analyse financière + Droit et fiscalité)

L'étudiant devra la compléter par deux modules choisis parmi les UC D31a, D31b, D31c et D31d.

L'UC 31a "*Gestion financière et trésorerie*" s'adresse à des étudiants désireux d'évoluer dans des fonctions de trésorier ou de comptable en charge de la gestion de trésorerie.

L'UC 31b "*Environnement financier*" est une UC préconisée pour tous les étudiants désireux de poursuivre sur le Master Finances internationales d'entreprises. Elle est particulièrement adaptée pour les étudiants désireux d'évoluer dans des fonctions de trésorier (choix de l'UC 31a comme deuxième UC) ou désirant travailler sous la responsabilité d'une direction financière.

L'UC 31c "*Technique comptable approfondie*" permet aux étudiants de compléter leurs connaissances comptables acquises dans leur formation préalable. Elle s'adresse plus particulièrement aux étudiants souhaitant évoluer dans le cadre d'un cabinet d'expertise comptable ou souhaitant conserver une dimension comptable forte à leur parcours de formation.

L'UC 31d "*Contrôle de gestion*" s'adresse aux étudiants désireux d'évoluer vers des fonctions de contrôleur de gestion ou de comptable en charge du contrôle de gestion.

Soit 4 profils possibles (voir page suivante) :

UC Choisies	Profil	Evolution Possible
D31b Environnement financier + D31d Contrôle de gestion	- Comptable en charge du contrôle de gestion dans une PME/PMI - Assistant au contrôle de gestion	Contrôleur de gestion Master Finances ...
D31b Environnement financier + D31a Gestion financière et trésorerie	- Comptable en charge de trésorerie dans une PME/PMI - Assistant Trésorier - Assistant à la direction financière	Trésorier Master Finances ...
D31c Technique comptable approfondie + D31a Gestion financière et trésorerie	- Comptable en charge de la trésorerie dans une PME/PMI - Comptable en charge de la partie gestion de trésorerie pour le compte de clients d'un cabinet d'expertise comptable - Assistant Trésorier	Trésorier ...
D31c Technique comptable approfondie + D31d Contrôle de gestion	- Comptable en charge de la trésorerie dans une PME/PMI - Comptable en charge de la partie gestion de trésorerie pour le compte de clients d'un cabinet d'expertise comptable - Assistant au contrôle de gestion	Contrôleur de gestion ...

Les centres de formations proposeront à leurs étudiants tout ou partie de ces UC en fonction des besoins économiques locaux et de leur capacité à mettre en œuvre les enseignements requis.





**Analyse financière (90 heures)**

Contenu	Capacités attendues
<p><b>1. Analyse financière selon le P.C.G.</b></p> <p>1.1. Etude détaillée des documents de synthèse</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Bilan</li> <li>● Résultat</li> <li>● Annexes</li> </ul> <p>1.2. Les soldes intermédiaires de gestion et la CAF</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse de l'activité de l'entreprise par son compte de résultat</li> <li>● La capacité d'autofinancement</li> </ul> <p>1.3. Les valeurs structurelles du bilan</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Fonds de roulement</li> <li>● Besoin en fonds de roulement</li> <li>● Solde net de trésorerie</li> </ul> <p>1.4. Le tableau de financement modèle P.C.G.</p> <p>1.5. Le tableau des flux de trésorerie de l'O.E.C.</p> <p>1.6. Le fonds de roulement normatif (" Méthode des E-C ")</p>	<p>Procéder à une lecture financière des postes de bilan</p> <p>Interpréter les indicateurs financiers afin d'évaluer la santé financière d'une entreprise</p> <p>Suivre une démarche structurée d'analyse</p>
<p><b>2. Analyse financière de la Centrale des Bilans de la BDF</b></p> <p>2.1. Le bilan fonctionnel CDB</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Capitaux propres</li> <li>● Capitaux investis</li> <li>● Capital d'exploitation</li> <li>● F.R.N.G.</li> <li>● B.F.R.E.</li> <li>● B.F.R.H.E.</li> <li>● Ratios de rentabilité</li> <li>● Effet de levier financier</li> </ul> <p>2.2. La formation du résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les S.I.G. de la CDB. Justification des retraitements.</li> <li>● Marge brute, valeur ajoutée, résultat brut d'exploitation, résultat net d'exploitation, résultat brut global, résultat net global</li> </ul>	



### 2.3. Revenus répartis et capacité d'autofinancement

- Calcul de revenus répartis selon la CDB
- Rapprochement des S.I.G., P.C.G. et des S.I.G. CDB

### 2.4. Analyse du financement

- Le tableau des flux de trésorerie de la CDB
- Calcul et signification de l'E.T.E., de l'E.S.O. et de l'E.T.O.G.
- Les ratios de la CDB

## 3. Les compléments d'analyse financière

### 3.1. Analyse fonctionnelle de l'activité

- Analyse basée sur le classement des charges selon leur destination par fonction économique de l'entreprise

### 3.2. Le seuil de rentabilité

- Classement des charges de l'exercice selon leur comportement (fixe ou variable)
- Chiffre d'affaires critique et levier opérationnel

### 3.3. Analyse de la liquidité et du risque

- Le bilan financier
- Analyse du risque d'exploitation, utilisation de la loi normale
- Le risque financier, analyse du risque d'exploitation

### 3.4. Prévention et détection des difficultés

- A partir des documents historiques
- A partir des documents prévisionnels
- La méthode des scores



Contenu	Capacités attendues
<p><b>1. Droit des sociétés et autres groupements</b></p> <p>1.1. L'entreprise sociétaire</p> <p>1.2. Les groupes et les groupements</p> <p>1.3. L'entreprise associative</p> <p>1.4. Droit de l'entreprise en difficulté</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier les différentes structures juridiques et leurs avantages respectifs</li><li>- Identifier les étapes de la vie juridique d'une entreprise</li><li>- Appréhender le rôle et la responsabilité des administrateurs</li><li>- Apprécier les risques personnels encourus</li><li>- Orienter l'entreprise dans les choix d'une structure juridique adaptée à ses besoins</li><li>- Connaître les procédures de prévention des difficultés des entreprises, de redressement et de liquidation judiciaire</li></ul>
<p><b>2. Droit du travail et droit social</b></p> <p>2.1. L'environnement légal, réglementaire et professionnel</p> <p>2.2. Le recrutement, la composition du personnel et les conditions de travail</p> <p>2.3. Le pouvoir du chef d'entreprise</p> <p>2.4. La représentation du personnel</p> <p>2.5. Les conflits collectifs</p> <p>2.6. La rémunération, la participation et l'intéressement des salariés</p> <p>2.7. Les régimes sociaux</p> <p>2.8. Le bilan social</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les règles de base régissant les relations employeurs- employés dans l'entreprise</li><li>- Pouvoir synthétiser les actions d'une entreprise dans le domaine social</li></ul>
<p><b>3. Fiscalité des entreprises</b></p> <p>3.1. Imposition des résultats de l'entreprise</p> <p>3.2. Imposition du chiffre d'affaires</p> <p>3.3. Fiscalité locale, impositions et taxes diverses</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier la charge fiscale des différentes formes d'entreprise</li><li>- Maîtriser les différents aspects de l'imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices d'entreprises individuelles et des sociétés</li></ul>



Contenu	Capacités attendues
<p><b>1. Les outils de mathématiques financières</b></p> <p>1.1. Mathématiques financières à court terme</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Calcul à intérêts simples</li><li>• Applications : agios d'escompte et agios de découvert</li></ul> <p>1.2. Mathématiques financières à long terme</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Calcul à intérêts composés</li><li>• Applications aux emprunts indivis et obligataires</li><li>• Taux actuariel, taux de revient, taux effectif global</li></ul> <p><b>2. La gestion financière des investissements</b></p> <p>2.1. La décision d'investir</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Eléments d'analyse de la rentabilité d'un investissement</li><li>• Coût du capital investi</li><li>• Actualisation des flux nets prévisionnels de trésorerie</li><li>• Valeur actuelle nette</li><li>• Indice de profitabilité</li><li>• Taux interne de rentabilité</li></ul> <p>2.2. Le choix du mode de financement des investissements</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Eléments d'analyse de la rentabilité financière d'un investissement</li><li>• Actualisation des flux nets prévisionnels de trésorerie</li><li>• Valeur actuelle nette, indice de profitabilité, taux interne de rentabilité</li><li>• Effet de levier financier</li><li>• Utilisation du Medaf</li></ul> <p>2.3. Le plan de financement</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Elaboration et utilité du plan de financement</li></ul>	<p>- Maîtriser les mathématiques financières pour mieux gérer les investissements</p> <p>- Formuler des propositions en matière de choix d'investissement ou de modes de financement</p> <p>- Evaluer la rentabilité de projets d'investissement</p> <p>- Elaborer le plan de financement</p> <p>- Mesurer et agir sur la rentabilité des capitaux investis</p> <p>- Construire le tableau de bord financier</p>



### 3. La gestion financière de la trésorerie

#### 3.1. Le budget de trésorerie

- Etude de l'ensemble des prévisions de l'activité de l'exercice
- Les soldes nets mensuels de trésorerie
- Suivi et contrôle

#### 3.2. Les prévisions de trésorerie

- Les niveaux de prévision : budget, plan glissant et prévisions en date de valeur
- Le sur et le sous-financement
- Choix d'un placement en fonction de la nature de son excédent
- Construction d'une prévision de trésorerie glissante

#### 3.3. Les modes de paiements

- Chèques, virements, LCR, BOR, prélèvements
- Paiements sécurisés sur internet

#### 3.4. Les modes de rémunération bancaires

- Conditions bancaires : jours de valeur, commissions de comptes, marge sur financement
- Contrôle de documents bancaires : avis d'opérations, relevé de comptes et échelle d'intérêt
- Marge de négociation

#### 3.5. Les financements à court terme

- Le fonctionnement du marché monétaire de la zone euro
- Les taux de référence
- Le coût réel d'un emprunt : TEG, TAEG
- Les principaux financements à court terme: escompte d'effet de commerce, escompte en compte, Dailly, affacturage...

#### 3.6. Le plan de trésorerie

- Ajustement des soldes nets mensuels de trésorerie en utilisant les moyens de financement à court terme
- En utilisant les moyens de placement à court terme

- Situer la place du trésorier dans l'entreprise
- Bâtir des prévisions de trésorerie
- Contrôler les conditions bancaires
- Gérer la trésorerie au quotidien
- Choisir les financements et les placements

**Indication méthodologique :** L'enseignement s'appuiera fortement sur les outils informatiques du trésorier (tableurs, bases de données, logiciel de gestion de trésorerie ...) pour s'attacher à en donner une dimension opérationnelle



Contenu	Capacités attendues
<p><b>1. Marchés monétaire et financiers</b></p> <p>1.1 La bourse et les marchés associés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Approche économique (circuit de capitaux)</li> <li>• Approche capitaliste (Vision spéculative)</li> <li>• L'organisation des marchés</li> <li>• Concept de marché monétaire</li> </ul> <p>1.2. Les marchés d'échanges</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions (SRD, 2nd Marché, Nouveau Marché...)</li> <li>• Les obligations</li> <li>• Les OPCVM et Fonds (Sicav, FCP et dérivés, Trackers et fonds )</li> </ul> <p>1.3. Les marchés de couvertures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les marchés d'options et Warrants</li> <li>• Le marché des futures et dérivés</li> </ul> <p><b>2. La gestion des risques financiers</b></p> <p>2.1. Gestion des risques de taux d'intérêt</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Instruments de gré à gré : Swap, FRA,</li> <li>• Instruments sur marchés organisés.</li> </ul> <p>2.2. Gestion des risques de change</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Change à terme</li> <li>• Swap de devises</li> <li>• A.D.E. et A.D.I.</li> <li>• Option de change et futures</li> <li>• Assurances COFACE</li> </ul> <p>2.3. Gestion des risques de marché (instruments sur le marché des futures et des options)</p>	<p>- Connaître l'environnement monétaire et financier de l'entreprise</p> <p>- Connaître et utiliser les outils de gestion des risques de taux d'intérêt</p> <p>- Connaître et savoir choisir les instruments de gestion de risques de change</p>



Contenu	Capacités attendues
<p><b>1. Techniques comptables approfondies</b></p> <p>1.1. Evaluation du patrimoine de l'entreprise</p> <p>1.2. Le rattachement des charges et des produits du résultat de l'entreprise</p> <p>1.3. Les capitaux permanents</p> <p>1.4. Les opérations de restructuration</p>	<p>- Maitriser les principales opérations affectant la comptabilité des entreprises en fin d'exercice</p>
<p><b>2. Les enjeux de l'IFRS</b></p> <p>2.1. Une vision économique de l'activité comptable de l'entreprise</p> <p>2.2. Les normes et différence de l'IFRS</p> <p>2.3. Le passage à l'IFRS</p> <p>2.4. Les documents de synthèse IFRS</p>	<p>- Comprendre, utiliser et mettre en place les nouvelles normes</p>
<p><b>3. L'évaluation de l'entreprise</b></p> <p>3.1. Méthodes fondées sur le patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Actif net comptable, actif net comptable corrigé</li><li>• Valeur substantielle brute</li><li>• Capitaux nécessaires à l'exploitation</li></ul> <p>3.2. Méthodes fondées sur les flux</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Actualisation d'une série de flux prévisionnels de trésorerie</li></ul> <p>3.3. Méthode du goodwill</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Calcul de la rente du goodwill</li><li>• Actualisation de la rente</li></ul>	



Contenu	Capacités attendues
<p><b>1. Prévoir et contrôler l'activité d'une organisation</b></p> <p>1.1. La notion de budget et leur articulation 1.2. La théorie des allocations 1.3. Le budget base zéro et SES 1.4. Analyse et gestion des écarts et contrôle interne</p> <p><b>2. Connaître les niveaux d'activité et de performance d'une entreprise</b></p> <p>2.1. l'approche par les coûts complets <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'analyse des charges et définition des clés de répartition</li> <li>● Traitement des coûts</li> <li>● L'approche en termes de coût standards</li> </ul> </p> <p>2.2. L'analyse par le direct costing <ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse en termes de charges variables ou fixes</li> <li>● Analyse en termes de charges directes et indirectes, par produits et par activité.</li> <li>● Point mort et seuil de rentabilité.</li> <li>● Contribution à la marge par sections</li> <li>● L'analyse de la croissance en coût marginal</li> </ul> </p> <p><b>3. Rendre compte des forces et des faiblesses</b></p> <p>3.1. La circulation de l'information <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'EIS, la recherche et le suivi de l'information.</li> <li>● Mise en place des systèmes de traitement de l'information Comptable</li> <li>● La communication</li> </ul> </p> <p>3.2. Le reporting et les tableaux de bords.</p> <p><b>4. Améliorer la performance</b></p> <p>4.1. L'analyse de la valeur 4.2. Méthodes ABC / ABM (activités, inducteurs...) 4.3 Les approches alternatives <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les coûts cibles</li> <li>● L'analyse des coûts en terme d'action (coût de faire ou de ne pas faire, Coûts de sur et sous activités...)</li> </ul> </p>	<p>- Définir et suivre des budgets</p> <p>- Mettre en place ou assurer la maintenance d'un système de comptabilité analytique - Analyser et reporter les informations issues de la comptabilité analytique</p> <p>- Mettre en place ou assurer la maintenance d'un système de suivi des coûts</p> <p>- Analyser les activités d'une organisation dans les différentes phases de son existence.</p> <p>- Faciliter et rendre opérante la circulation de l'information au sein d'une organisation</p> <p>- Mesurer les impacts des décisions de l'entreprise - Faciliter la prise de décision des dirigeants</p> <p>- Sensibiliser aux méthodes envisageant ou induisant des actions correctives.</p> <p>- Répondre aux interrogations stratégiques des décideurs d'une organisation</p>

**Indication méthodologique :** L'enseignement s'appuiera fortement sur les outils informatiques du contrôleur de gestion (tableaux, bases de données, requêteur ...) pour s'attacher à en donner une dimension opérationnelle



La pédagogie doit faire une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. A cette fin, le stage ou le projet tutoré implique l'élaboration d'un mémoire qui donne lieu à une soutenance orale.

Le D.E.E.S. réalise une mise en contact réelle de l'étudiant avec le monde du travail de manière à lui permettre d'approfondir sa formation et son projet professionnel et de faciliter son insertion dans l'emploi.

Une partie de la formation peut être accomplie à l'étranger dans le cadre d'une convention.

## UC D32 Stage

9 à 12 semaines

### Contenu

Cette période pourra être réalisée dans :

- les cabinets d'experts comptables
- les centres de gestion
- les sociétés de conseils
- les P.M.E. : service comptable et financier
- la grande entreprise : service contrôle de gestion ou services comptables et financiers
- la banque : service "entreprise"

Les travaux confiés s'articuleront autour des axes de formation pour la partie professionnelle.

La nature précise de la mission confiée lors du stage sera définie et suivie par un maître de stage, après validation par l'organisme de formation et signature d'une convention liant les trois parties.

Elle donnera lieu à la rédaction d'un rapport présentant :

- l'entreprise, son environnement, son contexte économique.
- son positionnement au sein de celle-ci et la nature de ses missions
- un ou plusieurs dossiers qu'il a été amené à traiter seul ou en équipe mobilisant les savoirs et savoirs faire acquis dans le cadre de l'UC D31.

L'étudiant mettra en valeur la part personnelle de son travail, les outils mobilisés et les résultats obtenus.

Il fera une analyse des pratiques et des résultats.



DEESFI				Temps plein, partiel, alternance		Formation tout au long de la vie	
Epreuves	U.C.	Crédits	Coef.	Forme ponctuelle	Durée	Forme ponctuelle	Durée
A1 L'Europe, une histoire et une géographie	A1	6	1	QCM	0h20	QCM	0h20
A2 Les Institutions et le droit communautaire	A2	6	1	QCM	0h20	QCM	0h20
A3 Les grands enjeux de l'Europe	A3	6	2	Etude et discussion	3h	Etude et discussion	3h
B3 Langue Vivante Européenne 1 <i>Utilisateur indépendant B1 du CECR</i>	B31	12	4	Ecrit + Oral	105 min	Ecrit + Oral	105 min
Epreuve professionnelle commune	D31	7	2	Etude de cas	3h00	Etude de cas	3h00
Epreuve professionnelle de spécialité 1	D31*	4	2	Etude de cas /QCM	2h00	Etude de cas /QCM	2h00
Epreuve professionnelle de spécialité 2	D31*	4	2	Etude de cas /QCM	2h00	Etude de cas /QCM	2h00
Epreuve professionnelle de soutenance	D32	15	6	Entretien professionnel	0h30	Entretien professionnel	0h30
<b>Total</b>		<b>60</b>	<b>20</b>				
Epreuves facultatives	B3 Langue Vivante Européenne 2	B32	6	Ecrit + Oral	105 min	Ecrit + Oral	105 min
	B3 Langue Vivante Européenne 3	B33	6	Ecrit + Oral	105 min	Ecrit + Oral	105 min
	D3 Modules de compétences professionnelles	D33	6	Ecrit	2h	Ecrit	2h

Pour les épreuves facultatives, les points au dessus de 10/20, multipliés par 2, s'ajoutent au total des points.

\* Epreuves professionnelles de spécialité : D31a, D31b, D31c ou D31d



D3 Techniques professionnelles	UC D31	Epreuve professionnelle écrite	15 crédits	Coeff. 6	7 h 00
	UC D32	Entretien professionnel	15 crédits	Coeff. 6	0 h 30

L'unité capitalisable D3 « Techniques professionnelles » est validée par le contrôle de l'acquisition de savoir, savoir-faire, figurant dans le programme « Techniques professionnelles » (cf. contenu).

D31 Epreuve professionnelle écrite - Module commun	UC D31	7 crédits	Coeff. 2
--	--------	-----------	----------

L'unité capitalisable D31 "Module commun" est validée par le contrôle de l'acquisition de savoir, savoir-faire, figurant dans le programme "Techniques professionnelles communes" (cf. annexe I)

**Capacités et savoirs attendus :** L'épreuve permet de juger de la capacité d'un étudiant à analyser une situation d'entreprise au travers d'informations juridiques et financières et de proposer des actions correctives. Pour cela, le candidat s'appuie sur les outils d'analyse financière et sur ses connaissances développées en droit et fiscalité.

**Documents autorisés :** L'usage de la calculatrice est autorisé

**Forme de l'épreuve :** Etude de cas

- *Durée : 3 heures*
- *Coefficient : 2*
- *Crédits ECTS : 7*
- *Notation : /120*

D31* Epreuve professionnelle écrite - Module de spécialité	UC D31*	8 crédits	Coeff. 4
--	---------	-----------	----------

\* a, b, c ou d

L'unité capitalisable D31\* "Module de spécialité" est validée par le contrôle de l'acquisition de savoir, savoir-faire, figurant dans le programme "Techniques professionnelles - Modules de spécialités" (cf. annexe I)



**Forme de l'épreuve :** L'épreuve se présente sous la forme de quatre dossiers dont deux seulement seront traités par le candidat en fonction des deux spécialités choisies.

- *Durée : 2 heures par dossier*
- *Coefficient : 2 par dossier*
- *Crédits ECTS : 4 par dossier*

### **1/ Spécialité “Gestion financière et trésorerie” (UC D31a)**

**Capacités et savoirs attendus :** Etre capable d'assurer la mise en place et le suivi de la trésorerie au sein d'une organisation. Dans ce dossier, le candidat aura à traiter les problèmes que pose la prévision des flux de trésorerie et leur gestion au quotidien. Dans ce cadre, il pourra être amené à utiliser des outils de mathématiques financières.

**Documents autorisés :** L'usage de la calculatrice est autorisé

**Forme de l'épreuve :** Etude de cas

**Notation :** /120 points

### **2/ Spécialité “L'environnement financier” (UC D31b)**

**Capacités et savoirs attendus :** L'étudiant doit faire preuve de sa connaissance des marchés financiers, de leur fonctionnement et des produits échangés sur ceux-ci (QCM). Il doit également être capable de mettre en place une solution de couverture des risques financiers en chiffrant leurs incidences (Exercice).

**Documents autorisés :** L'usage de la calculatrice est autorisé

**Forme de l'épreuve :** QCM de 40 questions + 1 exercice

**Notation :** QCM /120 points + exercice / 100 points

### **3/ Spécialité “Technique comptable approfondie” (UC D31c)**

**Capacités et savoirs attendus :** Mesurer l'incidence et mettre en place les nouvelles normes comptables (QCM). Etre capable d'évaluer la valeur d'une entreprise (Exercice)

**Documents autorisés :** L'usage de la calculatrice est autorisé

**Forme de l'épreuve :** QCM de 60 questions + 1 exercice



**Notation :** QCM /180 points + exercice / 100 points

#### 4/ Spécialité “Contrôle de gestion” (UC D31d)

**Capacités et savoirs attendus :** Mesurer et analyser les performances d'une organisation puis envisager des mesures correctrices ou d'amélioration de l'efficacité de celle-ci.

**Documents autorisés :** L'usage de la calculatrice est autorisé

**Forme de l'épreuve :** Etude de cas

**Notation :** /120 points

D32 Epreuve professionnelle de soutenance	UC D32	15 crédits	Coeff. 6
---	--------	------------	----------

L'épreuve professionnelle de soutenance permet de valider les capacités du candidat à mener un projet professionnel, à développer une problématique dans un document écrit et à expliquer et défendre sa démarche devant un jury.

En raison de l'intérêt qu'elle représente dans la formation du candidat, cette épreuve est obligatoire.

### **1 - Modalités de préparation**

Quelque soit le pays d'exercice, l'élaboration du document écrit peut s'appuyer sur différentes modalités d'expériences formatives :

- soit un stage en entreprise
- soit un emploi salarié
- soit des travaux plus théoriques.

#### ***1.1. Le stage en entreprise***

Le stage doit se dérouler pendant la scolarité. Il doit avoir une durée comprise entre 9 et 12 semaines.

La date et la planification de ce stage sont laissées à la libre appréciation de l'établissement de formation, en accord avec sa propre organisation pédagogique.

Par exemple, le stage peut être scindé en 2 parties ou organisé selon un rythme hebdomadaire propre à l'alternance (n jours en école, n jours en entreprise). Toutefois, il semble préférable, pour des motifs pédagogiques, que le stage ainsi scindé se déroule dans la même entreprise ou organisation.

Le terrain de stage doit être choisi en fonction des possibilités d'actions professionnelles du candidat, et soumis à l'équipe pédagogique de l'école, qui en



valide le bien-fondé et l'adéquation avec le niveau exigé. Il peut s'agir d'une entreprise publique ou privée ou d'une organisation au sens large.

Ce stage donne l'occasion au candidat de déterminer, en relation avec son tuteur en entreprise et, éventuellement, son tuteur-enseignant, les études, les actions ou les missions qui lui seront confiées et qui constitueront la matière de son rapport d'activités.

La production d'un certificat de stage mentionnant la durée, les dates et, éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

### *1.2. L'emploi salarié*

La préparation du mémoire peut également s'appuyer sur l'expérience professionnelle du candidat, qu'il soit salarié à temps plein ou en alternance, pourvu que la nature de ses activités professionnelles et le niveau de ses responsabilités soient conformes aux spécificités et aux exigences du référentiel de l'examen FEDE présenté.

Dans ce cas, ce sont les missions qui sont confiées au salarié qui deviennent la matière de son rapport d'activités.

La production d'un certificat de travail mentionnant la date d'embauche et, éventuellement les missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

### *1.3 Les travaux théoriques*

Les candidats qui n'ont pas la possibilité d'obtenir un stage en entreprise peuvent appuyer leur mémoire sur des travaux théoriques.

Dans ce cas, le projet de mémoire est négocié et déterminé en début d'année en concertation avec l'équipe pédagogique et plus spécialement un tuteur-enseignant, qui aura pour rôle de superviser le projet.

#### *1.3.1. Contenu du projet*

Ce projet peut avoir pour thème, par exemple :

Dans la mesure du possible, ce projet aura une dimension européenne et sera élaboré en liaison avec une entreprise ou une organisation professionnelle où il pourrait trouver une application.

#### *1.3.2. Rôle du tuteur*

Le tuteur est un des enseignants du candidat.

En tant que tuteur, son rôle consiste à :

- suggérer des idées de projet ou d'étude
- valider le projet et négocier avec le candidat l'évolution du projet
- orienter ses recherches bibliographiques et documentaires
- fournir des pistes pour mettre en place des relations avec des entreprises ou des organisations professionnelles
- surveiller la qualité d'ensemble du travail fourni ;
- participer, le cas échéant au jury d'examen.



## **2. Le rapport d'activité ou le mémoire**

Le document écrit présenté par les candidats stagiaires ou salariés est un rapport d'activités. Le document écrit présenté au titre de recherches théoriques est un mémoire.

Ce document écrit est une partie du travail. En tant que tel, il est donc un objet d'évaluation (il entre pour 50 % dans la note finale).

### ***2.1. Le contenu du document écrit***

Le document écrit ne doit pas se résumer à un simple descriptif de l'activité du candidat ou à un simple compte rendu de lecture.

Il doit représenter un effort de recherche, d'analyse et d'application concernant un aspect réel et bien délimité de l'activité d'une entreprise (entendue au sens large), dans un contexte économique européen si possible.

L'observation des pratiques de l'entreprise ou de l'organisation et/ou la lecture des ouvrages théoriques en relation avec le sujet doit permettre au candidat de cerner une problématique relative à un contexte précis, et lui donner l'occasion de développer une analyse et des propositions concrètes qu'il doit être capable de justifier.

L'organisation du document écrit est importante, il doit respecter une ordonnance classique, en abordant dans un ordre logique les différentes étapes de l'élaboration du projet, dont voici quelques exemples :

- introduction
- la demande ou la commande
- la problématique
- l'idée de départ, le projet initial
- les hypothèses de recherche
- les résultats attendus
- la méthodologie utilisée
- les arguments du projet, les propositions
- l'évaluation, la comparaison avec d'autres projets
- la confrontation avec la réalité, le terrain, les entreprises
- les résultats éventuellement obtenus
- les outils de contrôle éventuellement mis en place
- les avantages apportés par le projet ou l'étude.

### ***2.2. Présentation du rapport ou du mémoire***

Le document écrit sera saisi au traitement de texte et présentera les caractéristiques suivantes :

- format A4 (Format paysage autorisé)
- nombre de pages : de l'ordre de 40 pages (plus ou moins 20 %) hors annexes
- impression recto seul
- marges 2,5 cm de chaque côté
- interligne 1,5
- relié.



Le rapport ou mémoire peut contenir quelques annexes essentielles qui ne doivent pas dépasser un volume maximum de 10 feuilles A4.

La provenance de ces annexes doit être clairement indiquée (document élaboré par le candidat, tiré de telle publication, fourni par l'entreprise, etc.).

La page de titre doit comporter les mentions suivantes :

- nom et prénom du candidat
- numéro de candidat attribué par le CEE de la FEDE
- titre éventuel du rapport ou du mémoire
- « Examens de la FEDE »
- « Rapport d'activités [ou Mémoire] présenté à l'épreuve professionnelle de soutenance du diplôme visé de [année] »

Il devra contenir un sommaire au début, une bibliographie à la fin et éventuellement une table des annexes.

Il sera exigé la même rigueur que pour les travaux universitaires en ce qui concerne la présentation des références, des citations, etc.

Il faut prévoir une édition en au moins deux exemplaires, un pour le jury, un pour le candidat.

### *2.3. Délai de fourniture du document écrit*

Les rapports d'activités ou mémoires doivent être envoyés en deux exemplaires au centre d'examen (pour transmission au jury) au moins 3 semaines avant le début de la période annoncée pour ce type d'épreuve.

## **3. Déroulement de la soutenance**

Le jury est composé d'un enseignant de la spécialité auquel il est adjoint un professionnel.

L'épreuve dure 30 minutes. Pas de temps de préparation.

La soutenance orale entre pour 50 % dans la note finale.

### *3.1. Exposé théorique (de 10 à 15 min)*

Dans un premier temps, le jury invitera le candidat à justifier le choix de son projet ou de son étude et à livrer les conclusions auquel il est parvenu.

Ce travail de soutenance ne doit pas conduire le candidat à « lire » son rapport ou mémoire devant le jury. Cette partie de l'épreuve est une évaluation des compétences de communication orale dans un contexte professionnel et technique.

Le candidat s'efforcera donc de retracer, d'une manière construite et raisonnée, son cheminement dans le choix d'un sujet ou d'un projet, les difficultés qu'il a connues et comment il les a surmontées, la place que ce projet a prise par rapport à son projet professionnel global, l'intérêt qu'il a trouvé, le bénéfice qu'il a tiré d'un travail personnel d'élaboration et de recherche, les contacts qu'il a pu nouer à cette occasion avec des professionnels, des organisations, les suites qui seront éventuellement données, etc.



Il devra savoir introduire et conclure son exposé, et maîtriser son temps de parole. Le candidat peut utiliser à sa guise des documents complémentaires qui ne sont pas dans le document écrit remis au jury et qu'il aura apportés avec lui.

Le candidat a aussi la possibilité d'utiliser les techniques de présentation qu'il juge utiles (par exemple : présentation assistée sur ordinateur, etc.) pourvu qu'il soit autonome dans l'utilisation de ces outils et qu'il reste dans le temps imparti.

Pendant cet exposé de 10 à 15 minutes, le candidat ne sera pas interrompu.

### *3.2. Discussion avec le jury (15 à 20 min)*

Dans un deuxième temps, le jury reviendra sur des aspects plus techniques ou professionnels, notamment sur le contenu du document écrit, et posera les questions suscitées par la lecture de celui-ci.

Toutefois, s'agissant de la partie « soutenance orale » de l'épreuve, le jury évaluera moins la précision et la justesse des éléments de réponse technique fournis que la capacité, de la part du candidat, à maîtriser la situation de communication, à comprendre et à traiter une objection, à organiser un discours, à convaincre...



### 3.3 Objectifs et critères d'évaluation

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

#### 3.3.1. Concernant le document écrit (50 % de la note)

CAPACITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION Le candidat devra être capable de :
1. Aptitude du candidat à communiquer par écrit.	S'exprimer par écrit en respectant les règles de style et l'orthographe de sa langue ; Avoir une pensée claire ; Organiser sa pensée selon un plan organisé et explicite ; Répondre aux exigences de présentation et de contenu qui sont définies dans le référentiel de l'épreuve.
2. Capacité à élaborer un pensée construite sur des problèmes techniques liés au monde de l'entreprise.	- Maîtriser les aspects techniques abordés dans le mémoire et faire preuve d'une véritable autonomie dans les domaines concernés.
3. Capacité à témoigner des compétences professionnelles et savoir-faire attendues d'un étudiant spécialisé dans son domaine et conforme à son niveau.	- Démontrer son savoir-faire professionnel dans un contexte technique lié à sa spécialité et conforme au niveau visé.

3.3.2. Concernant la soutenance (50% de la note)



CAPACITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION Le candidat devra être capable de :
1. Aptitude du candidat à communiquer oralement.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Montrer une présentation générale correcte</li><li>- s'exprimer par oral correctement et clairement ;</li><li>- organiser ses idées ;</li><li>- maîtriser le déroulement de l'épreuve ;</li><li>- gérer son temps ;</li><li>- choisir ses arguments ;</li><li>- convaincre ;</li><li>- faire preuve d'écoute active.</li></ul>
2. Capacité à tirer parti, pendant l'exposé et la discussion, de documents de travail professionnels (documentation, catalogues, réalisations personnelles, annexes diverses)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtriser parfaitement les documents qu'il apporte ;</li><li>- être à l'aise dans la présentation et l'utilisation de ces documents en tant qu'appui de la communication orale (ce n'est pas la qualité en elle-même des documents qui est évaluée).</li></ul>
3. Capacité à porter un jugement objectif sur la teneur et le résultat de l'étude ou du projet tutoré.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Prendre de la distance et mesurer l'intérêt et le bénéfice personnel et professionnel qu'il a tiré de ses recherches, investigations et contacts avec les entreprises.</li></ul>

